

Note concernant la manipulation des archives à la bibliothèque

Les archives sont des pièces uniques, souvent fragiles, et nécessitent à ce titre d'être manipulées avec respect et soin.

Leur consultation est encadrée par les préconisations suivantes :

- seul le crayon à papier et l'ordinateur sont autorisés dans l'enceinte de la bibliothèque
- mesurer ses gestes afin de ne pas risquer d'endommager les documents
- avoir les mains propres et ne pas s'humecter les doigts pour tourner les feuillets

- consulter les archives bien à plat, éloignées des rebords du plan de travail.
- veiller à ne pas s'appuyer sur les documents notamment en prenant des notes
- veiller à ne rien poser sur ou sous les dossiers d'archives

- respecter l'ordre de classement et l'intégrité d'un dossier
- veiller à ne pas froisser, corner, salir, déchirer un document
- manipuler les documents iconographiques avec des gants et en évitant d'en toucher la surface

- après la consultation, replacer soigneusement les documents de sorte que les feuillets ne dépassent pas des chemises et vérifier que rien n'a été oublié sur la table

Toute information ou conseil complémentaire pourront être prodigués par le personnel à votre disposition à la banque de salle.

Pour rappel, et comme il est indiqué dans le Règlement de la bibliothèque, ces précautions sont impératives et tout manquement pourra entraîner une suspension de la consultation.